



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial FELCO 981

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

Pour éliminer les résidus de résine

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

FELCO SA
Rue des Mèlèzes 4, CH-2206 Geneveys-sur-Coffrane
Tel. +41 (0) 32 858 14 11, Fax +41 (0) 32 857 19 30
Mail: info@felco.com

Service des renseignements

Controle qualité
Téléphone +41 (0) 32 858 14 11
E-mail (personne compétente): info@felco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre d'informations toxicologiques
CH-8028 Zurich
info@toxi.ch

Tél. +41(0)44 251 51 51 ou CH-numéro d'urgence 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

| Classes de risques et catégories des risques | Consignes en cas de danger | Méthode de classification |
|--|----------------------------|---------------------------|
|--|----------------------------|---------------------------|

| | |
|---------------|------|
| Skin Irrit. 2 | H315 |
| Eye Irrit. 2 | H319 |

Consignes en cas de risques pour la santé

| | |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS07

Mot signal
Attention



Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Consignes de sécurité

Généralités

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/...
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

! SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

| CAS No | EC No | Désignation | [% en poids] | Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS] |
|-----------|-----------|------------------------|--------------|--|
| 1310-58-3 | 215-181-3 | hydroxyde de potassium | < 2 | Acute Tox. 4, H302 / Skin Corr. 1A, H314 |

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.
En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.



4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

Ingestion: endoscopie précoce pour évaluer éventuellement se produire de lésions des muqueuses dans l'œsophage et l'estomac. Si nécessaire. Extraction de la substance résiduelle reste.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Remarques diverses

Produit est incombustible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Éviter tout contact avec la substance

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Diluer avec de l'eau.

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.



7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, ouvrir et manipuler avec précaution.

Stocker à une température comprise entre 0 et 30 °C (au maximum 50 °C).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

Lors de l'application adéquate non nécessairement

Protection des mains

gants (résistants aux lessives alcalines)

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection des yeux

Si besoin: lunettes de protection

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

visqueux

Couleur

brunâtre

Odeur

odeur spécifique au produit

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|--|---------------|-------------|---|---------|----------|
| valeur pH | 13,5 | 20 °C | | | |
| Température d'ébullition/plage d'ébullition | non déterminé | | | | |
| Point d'écoulement | -15 °C | | | | |
| Point d'éclair | non déterminé | | | | |
| Vitesse d'évaporation | non déterminé | | | | |



| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|--|--------------------------------|-------------|---|----------|--------------------------------|
| Inflammation (à l'état solide) | non déterminé | | | | |
| Inflammation (à l'état gazeux) | non déterminé | | | | |
| Température d'inflammation | non déterminé | | | | |
| Température d'auto-inflammation | non déterminé | | | | |
| Limite inférieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Limite supérieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Pression de vapeur | non déterminé | | | | |
| Densité relative | 1,055 g/cm ³ | 20 °C | | 1013 hPa | |
| Densité de vapeur | non déterminé | | | | |
| Solubilité dans l'eau | | | | | miscible en toutes proportions |
| Solubilité dans un autre produit | non déterminé | | | | |
| Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W) | non déterminé | | | | |
| Température de décomposition | non déterminé | | | | |
| Viscosité (cinématique) | ca. 35 mm ² /s | | | | |
| Propriétés comburantes | Aucune information disponible. | | | | |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible. | | | | |
| 9.2. Autres informations | Aucune information disponible. | | | | |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.



10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

Temp > 50°C

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

Informations diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

| | Valeur/Evaluation | Espèces | Méthode | Remarque |
|-----------------------------------|---------------------|---------|---------|----------|
| DL50 aiguë par ingestion | 6400 mg/kg | rat | | |
| Irritation de la peau | Irritant | | | |
| Irritation des yeux | Fortement irritant. | | | |
| Sensibilisation de la peau | non sensibilisant | | | |

Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Pas d'indication expérimentale disponible sur la génotoxicité in vitro (test d'Ames : négatif).

Pas d'indication expérimentale disponible sur la génotoxicité in vivo (test du micronoyau : négatif).

Il n'y a aucun risque en utilisation normale.

Remarques générales

Le produit doit être manipulé avec la prudence habituelle avec des produits chimiques

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

| | Valeur | Espèces | Méthode | Evaluation |
|----------------|--------------------------|---------------------|---------|------------|
| Poisson | CL 50 > 5000 mg/l (96 h) | Oncorhynchus mykiss | | |
| Daphnie | CE 50 > 1500 mg/l (48 h) | Daphnia magna | | |



| | Valeur | Espèces | Méthode | Evaluation |
|---------------|--------------------------|------------------------------|---------|------------|
| Algues | CE 50 > 1000 mg/l (72 h) | Selenastrum capricornutum | | |

Bactéries CE 50 > 10000 mg/l (4 h) bactéries nitrifiantes

12.2. Persistance et dégradabilité

| Taux d'élimination | Méthode d'analyse | Méthode | Evaluation |
|-------------------------|-------------------|---------|------------------------|
| Biodégradabilité | | | Facilement dégradable. |

Les tensioactifs contenus dans le produit sont conformes aux critères de biodégradabilité comme dans le règlement (CE) no. 648/2004 de jeu pour les détergents

Elimination biologique

Selon les critères de l'OCDE, le produit est facilement biodégradable (readily biodegradable).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Comportement dans les stations d'épuration

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

Remarques générales

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.

Le comportement du produit dans les stations d'épuration n'a pas été testé. Les informations ont pour base les données de la littérature.

L'écotoxicité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.

Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives au produit

Incinérer dans des installations appropriées. Tenir compte de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Botte: retour par le DSD (Dual System Allemagne).

Produit de nettoyage recommandé

L'eau et / ou disponibles dans le commerce de nettoyage

Remarques générales

Elimination des déchets selon les dispositions officielles



SECTION 14: Informations relatives au transport

| | ADR/RID | IMDG | IATA-DGR |
|---|---------|------|----------|
| 14.1. Numéro ONU | - | - | - |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | - | - | - |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | - | - | - |
| 14.4. Groupe d'emballage | - | - | - |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | - | - | - |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Les informations de cette fiche de données technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique.

Tenir hors de portée des enfants.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.4

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.